

ASSOCIATION FAMILIALE

A l'aube des vacances d'été, l'Association Familiale, forte de l'adhésion de quelques deux cents familles de la commune, est en pleine effervescence.

Les beaux jours arrivent avec l'été, tout du moins est-ce le souhait que chacun d'entre nous formule en son for intérieur, et tout particuliérement l'équipe de l'A.F.F. qui a mis au point pour le mois de Juin un programme très élaboré:

Samedi 16 Juin : voyage du Club Féminin au Luxembourg,

Mercredi 20 Juin : journée barbecue en Forêt de Haye, dans le cadre des

Mercredis récréatifs,

Dimanche 24 Juin : 5ème rallye promenade avec repas barbecue.

Puissent ces trois journées de détente connaître les mêmes conditions météorologiques que la Fête des Mais où le soleil était de la fête, et Fléville rayonnait, envahie par plus de trois mille visiteurs, un record....!

Entre temps, les enfants des cours de danse classique et moderne se sont retrouvés Samedi 2 Juin, en début d'après-midi, pour offrir à leurs parents, grands-parents, amis, voisins, copains et copines, un spectacle fort apprécié des nombreuses personnes qui s'étaient déplacées au préau couvert de l'école primaire de Fléville Nord.



Des evolutions enfantines très appréciées.

Randonnée pédestre autour de Chamonix du 7 au 21 Juillet, ruche et centre aéré du 23 Juillet au 10 Août, camp fixe dans les Alpes du 17 Août au ler Septembre, tout un programme dont nous aurons tout loisir de parler dans la prochaine édition de cette brochure.

Dans cette attente, l'Association Familiale souhaite à toutes et tous d'agréables vacances ensoleillées.

Alain TALLEMENT

Président de l'A.F.F.



Les chenevières ou la culture du chanvre

De nos jours, le vêtement et les tissus sont devenus un article usuel que l'on trouve facilement dans les magasins et l'on imagine plus se confectionner soi-même le tissu qui nous vêtira, sauf si l'on est un artisan. La encore il est plus avantageux d'acheter ce qui sort d'une chaîne que de fabriquer pour soi.

Dans le passé il n'en était pas ainsi, en particulier dans les campagnes et chacun pourvoyait une certaine part de ses propres besoins vestimentaires tant l'on était pauvre et cela en particulier pour les draps, les chemises, le linge de maison et quelques autres articles. Cette économie fermée ou économie domestique nous est quelque peu étangère et c'est pourquoi il nous est paru intéressant de retrouver quelques traces de ce passé.

Lorsque l'on regarde les cadastres du XIXème siècle, les premiers datant de 1809, on y trouve une multitude d'indications sur l'évolution de la situation économique et patrimoniale des habitants de la Commune. Cela permet de découvrir la description exacte de la Vie à une époque déterminée et un point retient l'attention : c'est la mention fréquente des chenevières, c'est-à-dire le lieu où l'on cultivait le chanvre.

Cette plante textile où la fleur mâle et la fleur femelle poussent sur des pieds distincts, était très répandue dans nos régions et chaque maison de paysan possédait sa chenevière dont l'importance variait avec les besoins de la famille. La plantation occupait un carré de bonne terre, à la suite du jardin, derrière la maison et non loin de la prairie. Chaque famille récoltait sur son terrain le chanvre nécessaire à l'entretien du linge de maison. Les femmes filaient elles-mêmes la récolte et toutes les chemises étaient tissées avec les fils de la plante que l'on avait fait pousser.

A Fléville, presque toutes les maisons du village possédant un jardin avaient aussitôt après une chenevière ; en 1811, les documents cadastraux nous les mentionnent sur beaucoup de parcelles sur la section G dite du village : Collenet, Bonnabel, Cézard, Hogard, Tarillon et tant d'autres, habitant les

Rues du Refure (actuelle Rue Léon Ducret), la Rue Genisval (Rue du Puits), ont un jardin avec chenevière. Le lieu de prédilection est cependant les petits terrains situés Rue du Château derrière la Mairie, actuellement propriété de la Commune qui servaient à la culture du chanvre ; ce sont en général des parcelles exiguës qui réclamaient des soins attentifs.

La superficie des chenevières de Fléville est modeste, mais elle est souvent plus importante que le jardin lui-même et sa surface est désignée en mesures anciennes, à savoir : jour ou arpent (environ 23 ares) ou perches (18 à 20 m2). Des plus petites parcelles de 4 à 5 perches soit 100 m2, on peut dire que leur utilisation était surtout pour la graine de chenevière destinée à la volaille et un peu de fil vendu au tisserand. La moyenne haute se situait en général de 10 à 25 perches soit 200 à 500 m2, ainsi Mathilde NICOLAS qui avait un minuscule jardin possédait une chenevière de 13 perches (260 m2) et c'était probablement une fileuse.

Dame GERARDIN en 1785 avait ensemencé fin Mai sa chenevière et le 31 Mai fait dresser constat à 6 heures du matin que les poules ont remué la terre et mangé toute la semence : le dommage est estimé à 6 pots de chenevières que le propriétaire des "Gélines" devra payer.

Il y a certes quelques grandes chenevières : celle de Mme Des Armoises au Meuzé qui a plus de 5 jours soit 1 hectare environ, surface nécessaire pour le linge du château ; une parcelle de 40 perches soit 800 m2 environ située face à la Mairie actuelle était tout entière ensemencée de chanvre.

En 1830, elles existent encore, mais c'est petit à petit qu'on les voit disparaître, elles deviennent partie intégrante des jardins ou sont transformées en verger. Progressivement on les voit disparaître au Second Empire et vers le début de ce siècle il n'y en a pratiquement plus.



La culture du chanvre

La terre de la chenevière se devait d'être une terre profonde, riche d'alluvions ou détritus végétaux et gorgée d'humidité. La préparation de la terre

avait déjà été commencée avant l'hiver et jusqu'à fin mars il y avait eu trois labours ou bêchages, puis une fumure et ce n'est qu'à fin avril, début mai, qu'intervenaient les semailles. On enfouissait la semence à l'aide d'une herse de façon à éviter d'attirer les pigeons nombreux au pigeonnier de Fléville.

Le chanvre bien arrosé par les pluies de mai et chauffé par le soleil de juin croît rapidement et forme un bel ensemble de tiges d'un agréable vert foncé qui ondule avec le vent et répand une odeur pénétrante, grisante et un peu âcre. C'est alors que le pollen se détache, on dit que la chenevière <u>fume</u> et la fécondité s'effectue.

Au début du mois de juillet, le chanvre mâle puis peu après le chanvre femelle sont récoltés séparément et la graine de chenevière est recueillie avec soin, car elle est utilisée pour nourrir la volaille. Les mêmes gestes tutélaires interviennent pour cette moisson répétée chaque année suivant les usages, d'abord des bottes appelées "Bouchots" sont confectionnées et on les assemble en trésaux comme l'on faisait encore avant 1940 pour le blé, en attendant les effets de dessication du soleil et du vent. Puis séparé de ses graines, le chanvre est prêt pour les opérations qui transformeront ses brins en fils puis en toile.



La transformation du chanvre

Les tiges de chanvre étant sèches, on les fait "ROUIR" : cela consiste à les faire séjourner dans l'eau de façon à dissoudre par la fermentation la matière qui unit les fibres entre-elles.

Cette sorte de putréfaction ne se faisait jamais dans des rivières, mais des trous d'eau dormante appelés "ROUTOIRS". Puis viennent les travaux de treillage et de peignage : le teillage consiste à installer les tiges sur un teilloir, sorte de chevalet de bois sur lequel on meut un levier de bois qui martèle les tiges et laisse à nu la partie textile. Parfois on teillait la journée, mais aussi lors des veillées et les débris non utilisés entretenaient un feu qui crépitait gaiement dans la cheminée. Les fils de chanvre sont ensuite soigneusement peignés et prêts pour le filage.

La vision traditionnelle de la fileuse avec son fuseau ou son rouet nous vient à l'esprit et rafraîchir la mémoire car nous n'en connaissons plus les gestes.

Le fuseau permet d'aller et venir en plein air en faisant son travail et par exemple en gardant le bétail : la fileuse tient d'une main sa quenouille autour de laquelle la poupée de chanvre est attachée ; de l'autre main, elle file et tord la filasse qu'elle mouille de sa salive et qui transformée en fil va s'enrouler autour du fuseau auquel on imprime un mouvement de rotation.

Rappelons-nous Jeanne d'Arc qui sur les versants de Domrémy, tout en gardant les moutons de son père, filait la quenouille et aussi entendait des voix à la Fontaine Enchantée.

Le rouet par contre est l'instrument des besognes sédentaires, le soir à la veillée : la roue tourne grâce à la pédale et ainsi met en mouvement la bobine qui remplace le fuseau. Un petit godet d'étain rempli d'eau sert à humecter le fil et la fileuse tire de sa quenouille une pincée de filasse, l'effile, l'allonge et l'assujettit à la bobine qui tourne d'un rythme vif.

Que de belles histoires, contes fantastiques ou légendes merveilleuses se sont colportés ainsi de bouche à oreille lorsque le soir à la veillée d'hiver les hommes buvant du vin chaud et les femmes faisant tourner leur rouet, se réunissaient dans la grande cuisine.

Tout n'est cependant pas fini, car il faut former à partir de la bobine des écheveaux que l'on portera ensuite au tisseur de toile. Le tisserand puisque tel est son nom, peut être un cultivateur pauvre qui occupait dans sa cave ses journées d'hiver sur son métier à tisser.

Nous n'en avons pas identifié à Fléville, mais on garde le souvenir d'un homme pâle, vivant dans l'obscurité de sa cave où était son métier, l'air un peu farouche. Il faut croire que le tissage se faisait alors chez un artisan de Nancy ou de Vermois puis à Fléville, Au XVIIIème siècle en tous cas, on pouvait aller chez François Tissoux qui était tailleur d'habit.

Tout était désormais prêt pour utiliser la toile de chanvre dont nous allons énumérer les multiples emplois tant il est vrai que ce textile se mêlait à tous les actes de la vie.

Il sert à façonner le matelas en étoupe qui est la partie la plus grossière du chanvre, puis les draps dans lesquels l'homme dormait de la naissance à la mort. Le vêtement masculin en particulier les chemises et les tabliers, une petite partie du vêtement féminin notamment la coiffure traditionnelle de dentelle appelée cornette, étaient en toile de chanvre.

Si l'on sort de la vie domestique, il a servi aussi à façonner le câble des navires, la tente du soldat, le filet du pêcheur et pourquoi ne pas ajouter la corde de sauvetage tout comme la corde du pendu.

On pourrait ne pas s'arrêter là et dire même que la toile devenue hors d'usage transformée en chiffon peut encore servir à faire du papier blanc sur lequel on imprime un livre.

Il y a aussi la graine de chenevière qui permettait d'engraisser la volaille et était aussi très appréciée des oiseaux ; cette même graine après broyage donne de l'huile à brûler dans les lampes ou pour apprêter les laines.

Il ne reste de conclure que la semence de chanvre qui deviendra fil ou nourriture végétale est une des plus simples et plus fécondes matières de l'activité humaine. Elle est encore cultivée dans certaines régions du monde, mais cette denrée devient rare et nous ne verrons plus chez nous ces chenevières dont les tiges vertes sont de la taille d'un homme et se balançaient doucement au souffle des vents de la fin Juin.

